

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

États financiers
Au 31 décembre 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **FONDATION DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, les produits de l'organisme comprennent, entre autres, certains dons et événements spéciaux pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit des produits provenant des dons et événements spéciaux a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et événements spéciaux, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022, de l'actif à court terme au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 et de l'actif net aux 1^{er} janvier 2023 et 31 décembre 2023 et 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Comme il est décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » ci-dessus, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des produits des dons et événements spéciaux pour l'exercice. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de tirer une conclusion quant à savoir si les autres informations comportent une anomalie significative du fait de ce problème.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*SLBO comptables professionnels agréés inc.*¹

Le 17 avril 2024
Montréal, Canada

¹ CPA auditrice – permis de comptabilité publique n° A 141569

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	\$ Fonds d'administration générale	\$ Fonds affectés	\$ Fonds de dotation	\$ Total 2023	\$ Fonds d'administration générale	\$ Fonds affectés	\$ Fonds de dotation	\$ Total 2022
PRODUITS								
Dons	4 785 612	3 277 782	327 847	8 391 241	2 172 335	3 608 928	18 612	5 799 875
Événements spéciaux	2 097 763	47 883	-	2 145 646	3 040 159	116 513	-	3 156 672
Dons et contributions de Polyservices								
Maisonneuve-Rosemont inc. (PMR)	1 327 163	-	-	1 327 163	1 241 354	-	-	1 241 354
Revenus de location	2 843 159	-	-	2 843 159	2 555 258	-	-	2 555 258
	11 053 697	3 325 665	327 847	14 707 209	9 009 106	3 725 441	18 612	12 753 159
CHARGES								
Développement	393 039	-	-	393 039	428 672	-	-	428 672
Événements spéciaux	1 070 160	-	-	1 070 160	1 809 843	-	-	1 809 843
Communications	125 017	-	-	125 017	76 170	-	-	76 170
Dépenses de location								
Frais de gestion - PMR	748 346	-	-	748 346	890 271	-	-	890 271
Frais financiers	455 184	-	-	455 184	465 403	-	-	465 403
Amortissement - Immeuble locatif	344 040	-	-	344 040	280 108	-	-	280 108
	3 135 786	-	-	3 135 786	3 950 467	-	-	3 950 467
Administration								
Salaires et charges sociales	1 307 718	-	-	1 307 718	1 266 752	-	-	1 266 752
Informatique	89 816	-	-	89 816	164 481	-	-	164 481
Loyer et frais connexes	119 465	-	-	119 465	125 552	-	-	125 552
Frais généraux	232 806	-	-	232 806	175 438	-	-	175 438
Honoraires professionnels et consultants	381 607	-	-	381 607	159 848	-	-	159 848
Amortissement	13 408	-	-	13 408	2 709	-	-	2 709
	2 144 820	-	-	2 144 820	1 894 780	-	-	1 894 780

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES (SUITE)

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	\$ Fonds d'administration générale	\$ Fonds affectés	\$ Fonds de dotation	\$ Total 2023	\$ Fonds d'administration générale	\$ Fonds affectés	\$ Fonds de dotation	\$ Total 2022
Total des charges	5 280 606	-	-	5 280 606	5 845 247	-	-	5 845 247
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS (CHARGES) ET DISTRIBUTIONS	5 773 091	3 325 665	327 847	9 426 603	3 163 859	3 725 441	18 612	6 907 912
AUTRES PRODUITS (CHARGES)								
Revenus de placements	3 515 059	-	345 353	3 860 412	5 435 802	-	220 154	5 655 956
Revenus de placements temporaires	114 688	-	-	114 688	33 326	-	-	33 326
Gains (pertes) réalisés	(1 064 365)	-	2 228	(1 062 137)	860 013	-	10 757	870 770
Frais de gestion et sauvegarde (recouvrés)	(713 159)	-	74 562	(638 597)	(720 561)	-	(65 592)	(786 153)
Variation de la juste valeur	10 413 363	-	131 962	10 545 325	(14 911 745)	-	(163 536)	(15 075 281)
	12 265 586	-	554 105	12 819 691	(9 303 165)	-	1 783	(9 301 382)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT DISTRIBUTIONS	18 038 677	3 325 665	881 952	22 246 294	(6 139 306)	3 725 441	20 395	(2 393 470)
DISTRIBUTIONS								
Dons et contributions au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR	(2 195 882)	(4 374 187)	-	(6 570 069)	(2 252 145)	(1 692 886)	-	(3 945 031)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	15 842 795	(1 048 522)	881 952	15 676 225	(8 391 451)	2 032 555	20 395	(6 338 501)

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2023

	Investi en immobilisations corporelles		Fonds d'administration générale	Fonds affectés (Annexe A)	Fonds de dotation	Total
	Non affecté	Total				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE , début de l'exercice	6 919 676	89 286 614	96 206 290	24 868 969	4 749 296	125 824 555
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(357 448)	16 200 243	15 842 795	(1 048 522)	881 952	15 676 225
Acquisition d'immobilisations corporelles	20 318	(20 318)	-	-		
Remboursement de la dette à long terme	700 000	(700 000)	-	-	-	-
Virement interfonds	-	(1 397 317)	(1 397 317)	1 397 317	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	7 282 546	103 369 222	110 651 768	25 217 764	5 631 248	141 500 780

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (SUITE)

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2022

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Fonds d'administration générale	Fonds affectés (Annexe A)	Fonds de dotation	Total
			Total			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE , début de l'exercice	6 592 721	98 161 208	104 753 929	22 724 494	4 684 633	132 163 056
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(282 817)	(8 108 634)	(8 391 451)	2 032 555	20 395	(6 338 501)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	(23 562)	23 562	-	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme	633 334	(633 334)	-	-	-	-
Virement interfonds	-	(156 188)	(156 188)	111 920	44 268	-
SOLDE , fin de l'exercice	6 919 676	89 286 614	96 206 290	24 868 969	4 749 296	125 824 555

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

BILAN

Au 31 décembre

2023

2022

	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Fonds Franciscains	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF						
À COURT TERME						
Encaisse	14 104 204	-	-	-	14 104 204	5 227 490
Débiteurs (note 3)	4 956 725	-	-	-	4 956 725	10 494 910
Stocks	123 408	-	-	-	123 408	160 794
Frais imputables au prochain exercice	73 714	-	569 942	-	643 656	398 287
	19 258 051	-	569 942	-	19 827 993	16 281 481
À LONG TERME						
Placements - Fonds de dotation (note 4)	-	-	-	2 197 941	2 197 941	1 931 088
Placements - Fonds général (note 5)	63 070 526	-	-	-	63 070 526	56 855 007
Placements - Fonds Soeur Jeanne Laporte (note 6)	63 274 798	-	-	-	63 274 798	57 041 321
Immobilisations corporelles (note 7)	11 329 858	-	-	-	11 329 858	11 666 988
Montants à recevoir des fonds d'administration générale et Franciscains (note 11)	-	25 217 764	-	3 433 307	28 651 071	27 687 177
Instruments financiers dérivés (note 17)	180 929	-	-	-	180 929	284 063
Collection d'oeuvres d'art (note 8)	733 195	-	-	-	733 195	653 395
	138 589 306	25 217 764	-	5 631 248	169 438 318	156 119 039
	157 847 357	25 217 764	569 942	5 631 248	189 266 311	172 400 520

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

BILAN (suite)

Au 31 décembre

					2023	2022
	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Fonds Franciscains	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PASSIF						
À COURT TERME						
Créditeurs (note 9)	7 745 143	-	-	-	7 745 143	7 047 122
Produits reportés	227 651	-	-	-	227 651	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	700 000	-	-	-	700 000	700 000
	8 672 794	-	-	-	8 672 794	7 747 122
À LONG TERME						
Dette à long terme (note 10)	10 441 666	-	-	-	10 441 666	11 141 666
Montants à payer aux fonds affectés et de dotation (note 11)	28 081 129	-	569 942	-	28 651 071	27 687 177
	38 522 795	-	569 942	-	39 092 737	38 828 843
	47 195 589	-	569 942	-	47 765 531	46 575 965

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

BILAN (suite)
Au 31 décembre

2023 2022

	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Fonds Franciscains	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET						
Investi en immobilisations corporelles	7 282 546	-	-	-	7 282 546	6 919 676
Fonds affectés (Annexe A)	-	25 217 764	-	-	25 217 764	24 868 969
Non affecté	103 369 222	-	-	-	103 369 222	89 286 614
Dotation	-	-	-	5 631 248	5 631 248	4 749 296
	110 651 768	25 217 764	-	5 631 248	141 500 780	125 824 555
	157 847 357	25 217 764	569 942	5 631 248	189 266 311	172 400 520

POUR APPROBATION :



_____, administrateur



_____, administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	15 676 225	(6 338 501)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	357 448	282 817
Perte (Gain) sur cession de placements du Fonds d'administration générale	1 064 365	(860 013)
Perte (Gain) sur cession de placements du Fonds de dotation	(2 228)	(10 757)
Variation de la juste valeur des placements du Fonds d'administration générale	(10 516 499)	15 438 013
Variation de la juste valeur des placements du Fonds de dotation	(131 962)	163 536
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	103 134	(526 268)
Revenus réinvestis - Fonds d'administration générale	(3 515 059)	(5 547 949)
Revenus réinvestis - Fonds de dotation	(345 353)	(27 185)
Dons en actions	(2 405 260)	(1 231 047)
Dons d'oeuvres d'art	(79 800)	-
	205 011	1 342 646
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	6 255 874	(4 694 201)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	6 460 885	(3 351 555)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement (acquisition) de placements au Fonds d'administration générale	(13 079 149)	(3 789 694)
Encaissement (acquisition) de placements au Fonds de dotation	(468 016)	(467 348)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 318)	-
Produit de la cession de placements du Fonds d'administration générale	16 002 606	5 827 633
Produit de la cession de placements du Fonds de dotation	680 706	522 800
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	23 562
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'investissement	3 115 829	2 116 953
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(700 000)	(633 334)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(700 000)	(633 334)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8 876 714	(1 867 936)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE L'EXERCICE	5 227 490	7 095 426
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE L'EXERCICE (note 13)	14 104 204	5 227 490

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et a comme but de promouvoir l'amélioration des soins, l'excellence de l'enseignement et l'avancement de la recherche du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt et est exemptée des impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'évaluation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Comptabilité par fonds

La Fondation présente ses comptes selon les principes de la comptabilité par fonds. Aux fins de la comptabilité et de la présentation de l'information, les ressources sont réparties entre les fonds selon l'activité ou l'objectif spécifié.

Le Fonds d'administration générale rend compte des activités de fonctionnement de la Fondation. Le Fonds Soeur Jeanne Laporte faisant partie intégrante du fonds d'administration générale a été créé afin de contribuer au développement de la mission universitaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR, soit les soins, l'enseignement et les recherches. Le Fonds Franciscains regroupe les activités liées au développement du partenariat pour la construction d'immeubles locatifs. Un protocole d'entente a été signé le 9 février 2022 avec une société privée non apparentée à la Fondation.

Les fonds affectés regroupent les montants dédiés à des programmes et départements précis du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le Fonds de dotation est composé de cinq fonds. Le Fonds néphrologie a été créé afin de contribuer au développement de la mission universitaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR, soit les soins, l'enseignement et les recherches. Le Fonds Bourse Jeffrey Michael Cherbaka a deux buts, soit la formation clinique afin d'améliorer le diagnostic et les soins aux patients atteints de leucémie, ainsi que la formation en recherche afin de contribuer au développement de nouvelles thérapies. Le Fonds en recherche et enseignement en arthroplastie a pour objectif de soutenir une infrastructure de recherche adéquate en arthroplastie au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR. Le Fonds Lise Pistono a pour objectif de soutenir la recherche, l'enseignement et la formation sur le sarcome au programme d'oncologie musculo-squelettique du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR. Le Fonds Desjardins a pour objectif d'offrir des bourses aux étudiants de divers départements du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR.

Comptabilisation des produits

Apports

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont comptabilisés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont comptabilisés dans le fonds d'administration générale selon la méthode du report.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Revenus provenant d'événements spéciaux

Les revenus d'activités de financement sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où les événements sont tenus.

Revenus de placements

Les revenus de placements sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Revenus de location

Les revenus de location sont comptabilisés linéairement sur la durée du bail.

Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Dons reçus sous forme de biens et services

La Fondation reçoit des apports sous la forme de biens et de services. Ces apports sont comptabilisés à leur juste valeur lorsqu'il s'agit de biens qui sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû être achetés par la Fondation s'ils n'avaient été reçus à titre gratuit.

Apports reçus sous forme de services des bénévoles

Un grand nombre de bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider la Fondation à tenir ses activités. Ces heures varient de façon significative d'une année à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les promesses d'apport sont comptabilisées lors de leur encaissement puisque leur réception finale n'est pas raisonnablement assurée.

Dons et contributions au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR

Les dons d'équipements et les contributions sont enregistrés à la juste valeur lorsque la charge est approuvée par le conseil d'administration de la Fondation et sur présentation des pièces justificatives du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, à l'exception des actifs et passifs financiers relatifs aux opérations entre apparentés qui sont évalués au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transactions pour les instruments financiers évalués à la juste valeur à l'état des produits et des charges au cours de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à l'acquisition.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. La trésorerie que des affectations empêchent d'utiliser pour les activités de fonctionnement de la Fondation n'est pas incluse dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks sont constitués de bouteilles de vin données à la Fondation et destinées à la vente aux encans lors des événements. Les stocks sont évalués à la juste valeur. Au cours de l'exercice, l'inventaire de la cave à vins de garde a été réévalué par un évaluateur externe.

Collection d'œuvres d'art

La collection de la Fondation est principalement constituée de tableaux et de photographies. Les biens reçus ont été comptabilisés à la juste valeur au moment où ils ont été donnés. Les biens reçus avant le 1^{er} janvier 2010 ne sont pas comptabilisés aux livres de la Fondation, la valeur non comptabilisée des œuvres d'art reçues avant le 1^{er} janvier 2010 est d'environ 202 500 \$.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode et les durées indiqués ci-dessous.

	Méthode	Durées
Bâtiment	linéaire	40 et 30 ans
Équipement de bureau	linéaire	5 ans
Matériel informatique	linéaire	3 ans
Améliorations locatives	linéaire	10 ans

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

3. DÉBITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs	103 100	153 560
Débiteurs - Polyservices Maisonneuve-Rosemont inc.	4 462 889	3 721 915
Loyer à recevoir du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR	-	6 250 000
Réclamation d'assurance à recevoir	61 491	-
Revenus de placements	200 493	189 472
Taxes à la consommation	128 752	179 963
	4 956 725	10 494 910

4. PLACEMENTS - FONDS DE DOTATION

	2023	2022
	\$	\$
Marché monétaire	33 820	135 070
Fonds communs de placement	938 565	645 915
Placements cotés en Bourse		
Actions canadiennes	425 508	385 688
Actions étrangères	800 048	764 415
	2 197 941	1 931 088

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

5. PLACEMENTS - FONDS GÉNÉRAL

	2023	2022
	\$	\$
Marché monétaire	22 429	3 170
Fonds communs de placement	21 134 610	18 014 537
Placements cotés en Bourse		
Actions canadiennes	13 234 839	13 072 658
Actions étrangères	25 881 327	23 081 924
Fonds d'infrastructure	2 797 321	2 682 718
	63 070 526	56 855 007

6. PLACEMENTS - FONDS SOEUR JEANNE LAPORTE

	2023	2022
	\$	\$
Marché monétaire	21 472	5 114
Fonds communs de placement	21 194 414	18 071 593
Placements cotés en Bourse		
Actions canadiennes	13 289 978	13 122 729
Actions étrangères	25 971 613	23 159 167
Fonds d'infrastructure	2 797 321	2 682 718
	63 274 798	57 041 321

Le comité de placement exige que la sélection des placements du Fonds général et du Fonds Soeur Jeanne Laporte soit diversifiée selon les limites établies dans la politique de placement de la Fondation. Au 31 décembre 2023, la diversification des placements respecte cette politique.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement Cumulé	Valeur nette 2023	Valeur nette 2022
	\$	\$	\$	\$
Terrain	2 473 400	-	2 473 400	2 473 400
Bâtiment (*)	11 031 042	2 194 276	8 836 766	9 180 806
Équipement de bureau	55 964	55 964	-	-
Matériel informatique	127 632	110 699	16 933	4 184
Améliorations locatives	58 392	55 633	2 759	8 598
	13 746 430	2 416 572	11 329 858	11 666 988

(*) Le bâtiment est destiné entièrement à la location.

8. COLLECTION D'OEUVRES D'ART

La Fondation assure la conservation de la collection, qui est principalement constituée de tableaux et de photographies. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Fondation a reçu une collection d'oeuvres d'art d'un membre du conseil d'administration. Ces oeuvres d'art ont été évaluées et comptabilisées à leur juste valeur. La Fondation n'a engagé aucune dépense à l'égard de la collection d'oeuvres d'art en 2023 (aucune en 2022).

9. CRÉDITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Fournisseurs	168 491	175 579
Frais courus	374 874	70 828
À payer à Polyservices Maisonneuve-Rosemont inc.	3 223 151	2 283 455
Dons et contributions à verser au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR	3 926 551	4 446 869
Sommes à remettre à l'État	19 867	20 867
Salaires à payer	32 209	49 524
	7 745 143	7 047 122

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

10. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
	\$	\$
Emprunt faisant l'objet d'un swap de taux d'intérêt (note 17), d'un montant original de 10 000 000 \$, remboursable par mensualités de 33 333 \$ plus les intérêts calculés au taux de 6,298 %, échéant le 31 mai 2027 (*)	6 666 666	7 066 666
Emprunt faisant l'objet d'un swap de taux d'intérêt (note 17), d'un montant original de 6 000 000 \$, remboursable par mensualités de 25 000 \$ plus les intérêts calculés au taux de 6,298 %, échéant le 30 novembre 2025 (*)	4 475 000	4 775 000
	11 141 666	11 841 666
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	700 000	700 000
	10 441 666	11 141 666

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des quatre prochains exercices, sont les suivants :

	\$
2024	700 000
2025	4 575 000
2026	400 000
2027	5 466 666

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

10. DETTE À LONG TERME (suite)

(*) Les garanties suivantes s'appliquent à l'ensemble des financements de la Fondation:

- une garantie hypothécaire immobilière de premier rang au montant de 22 235 646 \$ grevant un immeuble situé aux LOTS 3 637 409, 3 637 410 du cadastre du Québec couvrant le 5690 et le 5690A boulevard Rosemont, Montréal, QC, H1T 2H2, appartenant à Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, les loyers qu'il produit ainsi que les indemnités d'assurance couvrant les loyers;
- une hypothèque mobilière de premier rang au montant de 22 235 646 \$ grevant la totalité des droits, titres et intérêts de la Fondation ou toute autre entité détenant des droits dans le projet, tous les biens meubles, corporels et incorporels, présents et futurs, reliés au projet, incluant les loyers, les indemnités d'assurance concernant le projet et les plans et devis, les contrats de construction et autres contrats, les cautionnements de construction, les permis, approbations, équipements, recevables, inventaires, propriété intellectuelle, documentation de marketing, les revenus et toutes les créances des parties susdites;
- une hypothèque mobilière sur le ou les biens suivants ou sur les biens présents et futurs faisant partie de l'universalité ou des universalités de biens suivants :
 - de premier rang sur les biens meubles corporels et incorporels, présents et futurs, servant ou liés à l'exploitation de l'immeuble, incluant sans limitation tous les droits dans les contrats, permis et licences reliés à l'immeuble situé au 5690-90A Rosemont à Montréal, de même que tous ses droits, titres et intérêts dans les indemnités d'assurance, les produits, bénéfices et autres avantages résultant des polices d'assurance de l'emprunteur sur les biens couverts par ladite hypothèque mobilière;
 - de premier rang sur le ou les biens suivants : Bail entre la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et Polyservices Maisonneuve-Rosemont inc.
 - de premier rang uniquement sur le ou les biens suivants : Sous-bail entre Polyservices Maisonneuve-Rosemont Inc. et le Centre intégré Universitaire de santé et services sociaux de l'Est de l'île de Montréal et ce, au soutien d'un cautionnement purement hypothécaire en faveur de la Caisse Desjardins.
 - de même rang sur les droits et indemnités d'assurance couvrant les biens et créances décrits ci-dessus ou faisant partie des universalités décrites ci-dessus ainsi que toute autre indemnité à laquelle l'emprunteur pourra avoir droit si ces biens sont endommagés, perdus, détruits ou autrement affectés ou si lesdites créances ne peuvent être perçues en totalité ou en partie, incluant les indemnités pour perte de revenus ou bris des machines, le cas échéant.

Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles de la Fondation ont une valeur comptable de 11 329 858 \$.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

11. AVANCES INTERFONDS

Les avances interfonds ne portent pas intérêt, sont sans modalités de remboursement et sont exigibles sur demande, à l'exception de l'avance du fonds de dotation au fonds d'administration générale qui porte intérêt selon le rendement moyen net des frais de gestion du portefeuille chez Patrimonica de l'exercice courant et des deux années précédentes moins 0,5 %, soit 9,11 %.

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs	5 538 185	(3 776 281)
Stocks	37 386	51 924
Frais imputables au prochain exercice	(245 369)	(209 866)
Créditeurs	698 021	78 566
Produits reportés	227 651	(838 544)
	6 255 874	(4 694 201)

13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des placements dans des instruments du marché monétaire. La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent le montant suivant comptabilisé dans le bilan :

	2023	2022
	\$	\$
Encaisse - Fonds d'administration générale	14 104 204	5 227 490

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation est apparentée à un autre organisme, Polyservices Maisonneuve-Rosemont inc. (PMR), du fait qu'ils ont des administrateurs communs.

Les principales opérations conclues avec l'organisme apparenté au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
Dons et contributions	1 327 163	1 241 354
Charges		
Loyer - Centre de recherche	247 698	247 698
Loyer - Bureau	119 465	125 552
Frais de gestion	748 346	890 271

De plus, la Fondation a signé avec PMR un prêt à usage pour le stationnement appartenant à PMR. Ce prêt à usage expirera le 30 juin 2030.

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

15. PROMESSES DE DONS

Conformément à la politique de la Fondation concernant les promesses de dons, les dons sont comptabilisés dans les produits de l'exercice lorsque les dons sont encaissés. Dans le cadre des campagnes de financement, la Fondation a des promesses de dons non comptabilisées qui totalisent un montant de 352 300 \$. La totalité de ce montant est en référence avec les campagnes annuelles.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

16. ENGAGEMENTS ET ATTRIBUTION DE FONDS

Dans le cadre de sa campagne majeure de financement où la Fondation recueille des dons et contributions de divers donateurs et bien que la Fondation ne soit pas engagée par résolution à verser des sommes spécifiques au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR, il est toutefois prévu que ces sommes recueillies soient éventuellement versées pour la réalisation des projets d'immobilisations stratégiquement importants.

La Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont souhaite notamment verser, à titre de dons et contributions au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR, une somme estimée à 24 500 000 \$ pour la réalisation de divers projets qui sont à l'étude, dont des montants totalisant 4 924 709 \$ ont déjà été versés. Les projets sont les suivants: le Centre intégré de cancérologie, la Conversion du Couvent en Centre de recherche et le Nouveau Centre de recherche. L'attribution aux différents projets est revue annuellement par le Conseil d'administration en fonction des besoins du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR et de l'évolution des projets.

Au 31 décembre 2023, la Fondation s'est engagée à verser, à titre de dons et contributions au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR, un montant de 10 605 492 \$ (7 372 402 \$ en 2022) pour divers équipements médicaux et soutien à l'enseignement. Ces dons et contributions seront versés et comptabilisés lorsque la charge sera approuvée par le conseil d'administration de la Fondation et sur présentation des pièces justificatives du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - site HMR.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la Fondation aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2023.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement en regard à sa dette à long terme et ses crédettes.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fondation sont liés aux débiteurs. La Fondation consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est principalement exposée au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. La Fondation est exposée au risque de change en ce qui concerne ses placements dans des actions étrangères.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. Les placements en marché monétaire et en fonds communs de placement, la dette à long terme et les swaps de taux d'intérêt assujettissent la Fondation à ce risque.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en Bourse.

Le risque de prix autre est géré par la diversification et la sélection de placements qui s'inscrivent dans les limites établies dans la politique de placement de la Fondation. Le comité de placement de la Fondation veille au respect de cette politique.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers dérivés

Swaps de taux d'intérêt

La Fondation a conclu deux swaps de taux d'intérêt avec une institution financière. La Fondation s'est engagée à verser un taux fixe alors que l'institution financière a versé un taux variable basé sur le taux journalier à la date de paiement. Le tableau suivant résume les informations relatives à ces swaps de taux d'intérêt au 31 décembre.

Valeur nominale	Juste valeur des swaps	Taux	Échéance
4 475 000 \$	67 086 \$	3,36 %	Mai 2027
6 666 666 \$	113 843 \$	2,73 %	Novembre 2025
11 141 666 \$	180 929 \$		

La juste valeur des swaps a été évaluée par l'institution financière.

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2023

2022

\$

\$

A - SOLDE GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE (*)

AFFECTATION À DES PROGRAMMES ET DÉPARTEMENTS PRÉCIS DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT

9 067 185

8 998 856

DONS MAJEURS DÉDIÉS

Néphrologie

252 582

252 582

Divers

415 451

403 126

668 033

655 708

DONS CAMPAGNE MAJEURE

Centre intégré de cancérologie

12 073 768

11 805 627

Projet - Soins aux patients

2 818 856

2 818 856

Divers

589 922

589 922

15 482 546

15 214 405

25 217 764

24 868 969

(*) Les montants grevés d'une affectation interne ne peuvent être utilisés sans le consentement préalable du conseil d'administration.